

« *Protection des forêts tropicales
et de leur biodiversité*

*contre la dégradation et
la déforestation »*

**Mission confiée à
Jacques le Guen, député du Finistère,**

Résumé du rapport

**Rapport remis à
Monsieur Nicolas Sarkozy
Président de la République française**

12 octobre 2010



Rapport de la mission

« Protection des forêts tropicales et de leur biodiversité contre la dégradation et la déforestation »

Présenté par Jacques le Guen, député du Finistère,

chargé de mission par lettre du 9 février 2010
de Monsieur Nicolas Sarkozy, Président de la République française

"Les forêts précèdent les peuples et les déserts les suivent"
(Chateaubriand)

Paris le 12 octobre 2010

Avant propos

Par lettre du 9 février 2010, Monsieur Nicolas Sarkozy, Président de la République française, m'a chargé d'une mission sur la « *Protection des forêts tropicales et de leur biodiversité* ». Ce sujet me paraissait a priori simple, car apparemment beaucoup avait déjà été écrit ; mais sa complexité s'est progressivement et plus clairement révélée chaque jour.

La forte volonté en ce domaine exprimée par le Président de la République, tant notamment à Copenhague fin 2009 qu'à la conférence de Paris, a été particulièrement relevée et appréciée par la communauté internationale. Cela explique largement la qualité de l'accueil réservé à la mission lors de ses déplacements. Les professionnels, les associations, les élus et de nombreux ministres des Forêts et de l'Environnement ont accepté de nous recevoir. Je tiens aussi à remercier particulièrement le Premier ministre du Kenya, le Premier ministre du Mali et le Vice-président de la République du Costa-Rica, de nous avoir consacré du temps.

La prise de conscience de la nécessité mondiale de protection des forêts pour lutter contre le changement climatique de la planète est acquise, encore faut-il passer aux actes. Notre avenir en dépend et nous ne pourrions pas échapper à la réflexion sur l'élévation du niveau de la mer avec, comme principales conséquences, des migrants voire des conflits écologiques.

Le taux de déforestation a reculé légèrement pour partie en conséquence du ralentissement de l'économie mondiale. Mais ceci ne saurait nous rassurer car, actuellement, cette déforestation se poursuit inexorablement et dangereusement à hauteur encore de 13 millions d'hectares par an.

« *La maison brule ...* » et si le monde n'agit pas de manière volontariste, il n'y aura plus guère de forêts, notamment primaires si riches en biodiversité, à protéger.

Tant pour le climat que pour la biodiversité, il y a urgence à arrêter la déforestation.

C'est bien dès aujourd'hui, et dans les vingt ans qui viennent, sinon il serait trop tard, qu'il faut agir pour stopper la déforestation et procéder en sus, chaque fois que possible, à une reforestation, de préférence en essences indigènes.

Pour répondre à cet objectif, des solutions sont proposées, accompagnées de nouvelles pistes de financement pérennes ; elles ne pourront être efficaces que si les populations locales y participent et en tirent bénéfice. La pression sur la forêt ne pourra diminuer qu'avec une forte volonté politique nationale, que la solidarité mondiale pourrait alors aider. Il ne peut y avoir de solution globale, et à chaque pays sa prise de conscience et ses solutions.

Ce rapport, je l'espère, apportera sa contribution au débat, je n'ai pas la prétention d'apporter les solutions répondant à toutes les questions, et dans ce domaine l'humilité doit rester la règle.

Le temps des tergiversations est passé, place à l'action pour sauver la forêt, qui fait partie du patrimoine que nous nous devons de léguer à nos enfants.

Enfin je tiens à remercier toutes les personnes rencontrées pour les informations qu'elles m'ont données, ainsi que nos ambassades pour leur appui et leur efficacité. J'ajoute un remerciement particulier à Jean-Marie Ballu, ingénieur général des Ponts, des Eaux et des Forêts, et ancien président de la section « *nature, forêt, paysages* », du Ministère de l'Agriculture, qui a su me communiquer sa passion pour la forêt.

Jacques le Guen
Député du Finistère

Résumé du rapport

" La forêt est... le bien le plus précieux que les dieux aient fait aux hommes."
(PLINE)

Avertissement

On avait oublié le rôle profond et fondamental de la forêt pour notre planète. Elle a trop souvent été considérée comme l'espace « vierge », sans intérêt, simple réserve foncière, mais souvent commode... pour l'agriculture, l'industrie ou encore l'urbanisation. Il faut faire redécouvrir aux hommes l'intérêt de la forêt, tout ce qu'elle a apporté et apporte à l'humanité et les conduire à la contempler d'un regard reconnaissant et protecteur.

On observe une perception double, mais non exclusive, du monde de la forêt :

- *une vision pragmatique, variable selon les pays, devant la croissance démographique mondiale, d'une **demande croissante en produits ligneux**, bois de chauffage mais aussi d'œuvre, et d'industrie, sans oublier les produits forestiers non-ligneux, mais aussi une **demande d'espaces**,*
- *une vision moderne, progressant, qui relève à juste titre la **nécessité pour la planète de la protection de la forêt et de la biodiversité.***

Déjà de nombreux travaux : La déforestation et la dégradation de la forêt tropicale, son haut potentiel en stockage de carbone et sa diversité biologique exceptionnelle, ont fait l'objet ces dernières décennies de très nombreux travaux et publications de toutes sortes.

Ces documents ont été établis par les scientifiques, les experts, les professionnels, les ONG, les organismes financiers, les administrations, les organismes internationaux ...

Chacun pourra s'y référer. Citons néanmoins les derniers travaux de la FAO, parus en 2010 et intitulés « **Évaluation des ressources forestières mondiales 2010** » ou « **FRA 2010** », et résultant de la compilation des éléments fournis par les services forestiers de 233 pays.

Le présent rapport de mission n'a pas pour ambition de se substituer à tous les travaux évoqués ci-dessus, mais dans un contexte éminemment évolutif, de faire le point de la déforestation mondiale et des mesures prises ou à envisager pour préparer le futur, l'après Kyoto.

La mission

Par lettre du 9 février 2010 Monsieur Nicolas Sarkozy, Président de la République française, a chargé monsieur le député Jacques Le Guen d'une réflexion sur la *protection des forêts tropicales et de leur biodiversité, contre la dégradation et la déforestation.*

Cette mission a conduit à l'audition de plus de 280 spécialistes dans les trois grands bassins forestiers concernés et dans les instances internationales.

Pratiquement dans chacun des pays visités, une rencontre a eu lieu avec le ministre des Forêts, des Eaux et Forêts, ou de l'Environnement.

Le constat général

Au terme de cette mission, il apparaît que **la déforestation** de certaines forêts, en particulier tropicales, **a des conséquences mondiales.**

C'est bien **plus un problème d'équilibre mondial que de surexploitation de la forêt.** Un problème lié à la démographie et donc à la surconsommation mondiale induite.

Les ressources naturelles de la planète - biologiques, minérales, géologiques - ne sont plus exploitées de façon **soutenable**, elles sont surexploitées par une société de consommation des pays développés et par une demande croissante d'accès à la même consommation des pays émergents et des pays en développement.

Les besoins en bois existent et croissent, s'ils peuvent être la cause d'une perte de biodiversité, ils ne sont pas la cause de la déforestation.

Chaque pays doit **s'efforcer à l'autosuffisance** et promouvoir le recours au bois locaux et réduire la facilité de recourir au marché mondial. Certains pays ont compris et protègent leur forêt, sans avoir parfois les mêmes scrupules en matière commerciale et peuvent recourir à des bois étrangers de provenance douteuse.

C'est beaucoup plus un problème de compétition foncière, de besoin de terres :

- pour **l'alimentation humaine** directe (fruits, légumes, blé, riz et aussi cacao, thé et café),
- pour **l'alimentation animale** (ou humaine indirecte : élevage pour la viande en pays tropicaux ou soja et huile de palme pour les élevages des pays développés),
- pour les « biocarburants » ou **agro-carburants**, souvent pour les pays développés,
- pour **l'industrie** (coton, caoutchouc...) et pour **les infrastructures et l'urbanisation**,
- voire enfin pour les **exploitations minières** (minéraux, pétrole, pétrole bitumineux...).

L'arbitrage entre les diverses utilisations possibles des sols est bien le vrai problème d'équilibre mondial et il faut réfléchir à une régulation mondiale de celles-ci.

La première mesure à prendre est une **intensification agricole**, c'est-à-dire un **usage agronomique optimum** avec des méthodes respectueuses des sols, de la biologie, de l'environnement, et ce dans le respect culturel des peuples pour mieux utiliser les terres défrichées sans les ruiner et remplacer cette agriculture de conquête par une agriculture sédentaire. **Cette intensification permettra de renoncer à de nouvelles déforestations.**

La fuite enthousiaste vers les « biocarburants », *fausse bonne solution écologique*, doit être réexaminée en fonction des incidences sur la déforestation tropicale. Sachons redéfinir les priorités : **la terre doit d'abord nourrir les hommes**. Les agro-carburants ne doivent venir qu'après. Les besoins doivent d'abord être filtrée par la lutte contre les gaspillages.

La forêt : carbone et biodiversité

La déforestation serait responsable, d'après les spécialistes, de 20 % des émissions mondiales des gaz à effet de serre d'origines anthropiques, d'autres citent des chiffres de 23 % ou plus récemment de 15 ou 12 % ; quoiqu'il en soit, ce phénomène est très important et tout doit être fait pour limiter ou arrêter la déforestation. Il est nécessaire de **s'appuyer sur les études du GIEC**, et ce malgré les « *climato-sceptiques* ».

La prise de conscience mondiale de la nécessité de lutter contre l'effet de serre **a eu lieu** ; il en découle la nécessité de **protéger la forêt dans son emprise** et dans son capital sur pied, stock de carbone, et de procéder à des reboisements. **Les moyens financiers nécessaires proviendront du carbone**, marché du carbone ou fonds carbone spécifique. Le processus est en cours avec la démarche REDD+. Ce financement mondial découle des conférences de Kyoto, Copenhague... dans le cadre de l'ONU et de la « **Convention climat** ».

Le secteur forestier qui avait été quasi exclu à Kyoto, ne pourra l'être des réflexions post Kyoto. Il est certes indispensable d'introduire le **concept de « biodiversité »** dans le souci de préserver les forêts tropicales, mais il ne faut pas prendre le risque de casser cette dynamique « **climat** » de financement mondial. Ce qui n'exclut pas d'inclure au mieux les intentions de la « **Convention sur la diversité biologique** » (ratifiée par 189 pays).

Il y a une forte convergence pour protéger les forêts du monde par suite des risques pour la planète du changement climatique. Le monde est prêt à financer pour le climat, la biodiversité si importante n'est pas encore aujourd'hui suffisamment porteuse dans l'opinion publique. Bien souvent elle n'est encore comprise qu'au travers de la protection des grands mammifères, éléphants, grands fauves, orang-outang ou gorilles des forêts...

Il faut donc attacher le wagon de la biodiversité à la locomotive carbone.

Les objectifs Quels sont, en résumé, les objectifs à fixer :

- **défendre la forêt** contre défrichement, déforestation, et surexploitation,
- redéfinir la « **gestion soutenable** » pour éviter toute atteinte grave à la biodiversité, et ne jamais oublier que l'exploitation est souhaitable, car conduisant à la **séquestration du carbone hors de la forêt**,
- trouver, **au bénéfice des populations locales**, des compensations pérennes et garanties à la surexploitation ou à la déforestation.

Il est aujourd'hui certain que pour lutter contre les effets du changement climatique, il faut protéger les forêts dans leur emprise, les étendre pour compenser les superficies perdues et augmenter le capital sur pied (densité).

Il faut lutter contre la déforestation et la dégradation :

des forêts en général : assurer la protection de toutes les forêts de la planète et pas seulement des forêts tropicales ... toute déforestation étant émettrice de GES,
des forêts primaires dont la déforestation doit être prohibées et sanctionnées, ce qui n'exclut pas parfois une gestion soutenable respectant la biodiversité (écocertification),
des forêts secondaires qui doivent toutes faire l'objet d'une gestion soutenable avec précaution (biodiversité) et traçabilité (écocertification FSC, PEFC...).

Enfin il convient de lutter contre les dépérissements forestiers, les ravageurs et les incendies qui sont autant de re-largage de carbone et d'atteinte aux écosystèmes.

En corollaire il faut procéder à des reforestations

Un important programme de reboisement doit être mondialement entrepris notamment par plantations de terres précédemment défrichées et dégradées par l'élevage ou l'agriculture, et ce **prioritairement avec des essences indigènes** pour tenter de recréer progressivement la **biodiversité** originelle. Ces plantations peuvent cependant être effectuées avec des essences productives, également très efficaces comme puits de carbone. Enfin il ne faut pas oublier la **plantation de cultures dédiées au chauffage** près des agglomérations pour soulager les forêts en place.

Quelques unes des mesures proposées : pour atteindre ces objectifs, il faut :

- ▶ *Tout d'abord* une **intensification agricole**, c'est-à-dire un **usage agronomique optimum** avec des méthodes respectueuses de l'environnement, **permettant de renoncer à de nouvelles déforestations**.

des mesures administratives et techniques : Il est proposé :

- ▶ de fixer dans les codes forestiers, un objectif de **taux minimum de boisement** qui ne saurait être inférieur au taux actuel,
- ▶ de créer un **observatoire mondial de la forêt**, à partir du « département des forêts » de la FAO, chargé du suivi statistique et du contrôle du couvert forestier,
- ▶ de coordonner dans chaque pays un **système d'observations par satellite**,
- ▶ de disposer d'un **cadastre même simplifié**, au besoin par positionnement GPS pour clarifier les situations foncières et contrôler la déforestation,
- ▶ d'afficher l'adhésion de chaque pays à **l'intérêt général de la protection des**

forêts du monde et de la biodiversité,

- ▶ de **sanctuariser** la forêt **dans son emprise**, et de développer son **capital sur pied** afin d'augmenter le stock de carbone, et d'entreprendre des **reboisements**,
- ▶ d'informer la population par les **écoles** dès l'enseignement primaire.

Il faut afficher une politique forestière volontariste, la faire connaître, et trouver les financements nécessaires.
La communauté internationale aidera d'autant plus volontiers et efficacement, les pays qui affirmeront leur volonté forestière.

Des mesures financières : Il est proposé :

- ▶ que les mesures REDD+ soit très rapidement rendus opérationnelles et parviennent aux pays intéressés, et qu'une solution « compensatoire » soit proposée aux pays dépassant le seuil fixé pour en bénéficier,
- ▶ d'utiliser **pour la forêt les crédits carbone** concomitamment à d'autres financements, avec les précautions nécessaires pour que les industriels utilisateurs réduisent simultanément leur propres émissions de CO₂,
- ▶ de créer, au niveau mondial et dans chaque pays, un **Fonds de Reboisement et d'Adaptation au Changement Climatique**, pour venir aider, avec effet levier, et compléter les efforts de chaque pays en voie de développement.

Les fonds nécessaires pourraient provenir de nouvelles **taxes mondiales** décidées volontairement par chaque pays. Les solutions possibles ou déjà mises en œuvre dans certains pays pourraient être **notamment choisies parmi les suivantes** :

- **taxe sur le défrichement**, voire **pénalité**, et ce pour tous les pays connaissant une déforestation nette (défrichement supérieur au reboisement),
- **taxe affectée sur l'eau**, car la forêt est le *château d'eau* naturel de nos cités,
- **taxe affectée sur les huiles végétales** (0,01 € ou \$/litre...), huile de palme, de soja, de tournesol..., qui sont souvent liées à la déforestation des forêts primaires,
- **taxe sur les carburants fossiles**, car la forêt compense les GES venant des carburants fossiles et qu'elle fournit des combustibles et matériaux renouvelables,
- **taxe sur l'électricité**, encore souvent d'origine fossile, car elle est (avec le pétrole) le principal symbole de la surconsommation énergétique de nos sociétés,
- **taxe sur les flux financiers mondiaux**, reflet des surconsommations,
- **taxe sur les flux informatiques**, dont par exemple une taxe sur les réseaux sociaux¹ vu l'intérêt supérieur de la protection des forêts pour le monde de demain,
- et enfin par un recours complémentaire à la générosité, au **partenariat**, qui apporte en sus l'avantage de la communication et de l'éducation du public.

¹ La faisabilité d'un tel dispositif n'a pas pu être étudiée dans le délai imparti. Une expertise par le ministère concerné serait nécessaire.

Conclusion

La prise de conscience de l'intérêt de la préservation de la forêt et de la biodiversité, collectivement pour le monde et individuellement pour chacun des pays, est partout en cours ou acquise. Pour leur majorité, les pays ont une législation forestière modernisée, et bien souvent ce ne sont pas les textes qui manquent mais l'application. De même, les parcs nationaux et réserves sont créés sur le papier mais bien souvent ne sont pas encore efficaces. Nombre de pays n'ont ni la volonté, ni la possibilité - personnels et matériels insuffisants - de faire appliquer leur réglementation.

En tout état de cause, il faut pour obtenir les résultats attendus une gouvernance sérieuse et une parfaite transparence.

Toute solution imposée ou suggérée de l'extérieur, et toute aide au reboisement octroyée ne peut qu'être *in fine* un échec, les reboisements étant abandonnés à leur sort, parcourus par le bétail et finalement perdus. La solution retenue doit impérativement profiter à la population concernée.

La pression sur la forêt ne pourra donc diminuer qu'avec :

- une forte volonté politique nationale, que la solidarité mondiale peut alors aider,
- et l'adhésion des populations directement concernées qui doivent y trouver intérêt.

Il n'y a pas de solution globale, à chaque pays sa prise de conscience et sa solution.

Le quatrième pilier du développement soutenable. Enfin dans le triptyque du développement soutenable, « *environnemental, économique et social* », le missionnaire tient à ajouter un quasi quatrième pilier « *culturel* », celui de l'ethnologie et de la protection des cultures des peuples de la forêt ; il est important que leurs cultures et connaissances du milieu soient recueillies.

Rien ne pourra se faire sans la participation des peuples et sans le respect de leurs besoins traditionnels.

**Protection des forêts tropicales et de leur biodiversité
contre la dégradation et la déforestation**

Sommaire

Résumé du rapport

Titre 1 Les forêts dans le monde

1 – 1 La forêt, une chance pour l'homme

- Source de vie : fruits, élevage, bois de chauffage et de construction

1 – 2 La forêt, une chance pour la planète

- **La forêt manteau protecteur de la terre et superbe paysage**
- **La forêt à la fois pompe à CO₂ et « puits de carbone » de la planète**
 - 1) La forêt « poumon », captant le CO₂ et productrice d'oxygène
 - 2) La forêt principal stock ou « puits de carbone » de la planète
- **La forêt « château d'eau » de la planète :**
 - 1) la forêt régularisant le régime des pluies
 - 2) la forêt éponge régularisant le régime des eaux
- **La forêt, principal réservoir de biodiversité**
- **Forêt et changement climatique**

1– 3 La forêt, une situation très diversifiée dans le monde

- Les grandes catégories de forêts, les forêts primaires, la mondialisation

1 – 4 L'expérience forestière française

- gouvernance, invention du développement soutenable, les « Eaux et Forêts », un concept vieux de huit siècles,
- en métropole et outre-mer (Guyane).

Titre 2 La déforestation des forêts tropicales

2 - 1 Déforestation, surexploitation, défrichement et « dégradation »

2 - 2 Analyse de la situation de la déforestation des forêts tropicales

- Déforestation brute et déforestation nette

2 - 3 Analyse des causes de la déforestation des forêts tropicales

- Nécessité de l'identification des causes
- Démographie mondiale et déforestation
- Déboisements pour l'agriculture
- Surexploitation ou déboisements pour l'énergie, bois et charbon de bois
- Déboisements pour cultures énergétiques (« biocarburants »...), fausse bonne idée ?
- Demande de bois, exploitation forestière et exportation vers les pays développés, responsabilités des Etats. Règlement FLEGT.
- L'exploitation du sous-sol et les grands barrages hydroélectriques
- Les conflits armés entre Etats et/ou factions rivales

2 - 4 Exploitations forestières et légalité

- exploitation légale, plans d'aménagement, règlement FLEGT
- écocertification, FSC, PEFC,
- surexploitation commerciale, exploitation illégale
- École forestière française et « modèle forestier franco-africain de développement »

2 - 5 La prise de conscience de la déforestation mondiale

- L'émergence de la protection des forêts contre la surexploitation et la déforestation.
- La gouvernance et le Code Forestier des pays
- Le processus REDD
- La reforestation : boiser et reboiser, exemple du « puits de carbone de Peugeot-ONF en Amazonie », de la « grande muraille de Chine » et de la « grande muraille verte d'Afrique »
- Promouvoir une reforestation : comment reboiser pour le futur sans heurter le présent ?
- L'expérience aujourd'hui de *Trees and Life* au Sénégal

Titre 3 Les propositions

3-1 Les problématiques

- L'aspect environnemental : la forêt refuge de la biodiversité
- L'aspect social : la forêt source de vie
- L'aspect économique : la forêt source de bois et d'emplois
- Recommandation pour la gouvernance

3 - 2 Les objectifs

Objectifs généraux

Lutter contre la déforestation

Procéder à des reforestations

3 – 3 Le taux de boisement : instrument de mesure

3 – 4 les propositions concrètes pour limiter la déforestation

Mesures administratives et techniques

Mesures financières.

Conclusion

Annexes :

Annexe 1 : Personnalités rencontrées

Annexe 2 : Acronymes

Annexe 3 : L'expérience forestière française outre-mer

Annexe 4 : Avis des « Amis de la Terre » de mai 2010

Annexe 5 : Avis de « France Nature Environnement » d'avril 2010

Annexe 6 : Extrait du rapport « Puech » sur une proposition de « *Fonds de reboisement et d'adaptation au changement climatique* » (FRAC)

Annexe 7 : Spécificité de l'enseignement forestier français.